



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPET externe et CAPET-CAFEP

Section : DESIGN ET MÉTIERS D'ART

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Muriel Janvier, Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale Design et métiers d'art, présidente du jury

© <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

SOMMAIRE

Présentation générale du concours et de la session	page 3
Bilan de la session et statistiques	page 5
Rapport de jury de l'épreuve écrite disciplinaire	page 7
Rapport de jury de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée	page 11
Rapport de jury de l'épreuve de leçon	page 16
Rapport de jury de l'épreuve d'entretien	page 21

Les rapports des concours et la présentation des épreuves sont publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/> Concours de recrutement du second degré et sur le site national Design & Métiers d'Art : <https://designetmetiersdart.fr/>

Présentation générale du concours et de la session.

La session 2023 était ouverte au CAPET externe section design et métiers d'art.
20 postes ouverts au CAPET externe public
2 postes ouverts au CAFEP-CAPET.

Cette session s'est révélée particulière : outre le nombre d'inscrits en hausse, les membres du jury ont apprécié la qualité de préparation des candidats. Une grande part d'entre eux a visiblement connaissance du rapport de jury et a investi sérieusement les épreuves. La moyenne du concours très satisfaisante en atteste.

Ce rapport de jury se veut être une ressource, un guide méthodologique pour appréhender sereinement et de manière constructive les épreuves du CAPET externe Design et métiers d'art. Nous souhaitons en préambule rappeler leur complémentarité.

Les épreuves d'admissibilité ont pour objectif d'évaluer les connaissances théoriques disciplinaires : la qualité de la culture de spécialité ainsi que la capacité du candidat à la déployer des dispositifs pédagogiques efficaces, en enseignement création et conception design ou dans l'enseignement de spécialité du cycle STD2A.

Les attentes sont donc multiples et se croisent dans la capacité du candidat à partager sa réflexion sur une question disciplinaire, à valoriser sa culture spécifique en la convoquant à propos et à faire preuve de recul. Les sujets sont pensés comme des fenêtres, des ouvertures sur quelques enjeux qui traversent les domaines du design et métiers d'art. Cette session, il est question de confort, de pérennité, de durabilité, de design collaboratif, de démarches scientifiques et transversales. Ces thématiques sont ancrées dans le quotidien, dans son aspect contemporain mais elles soulèvent des interrogations de fond sur le sens attaché aux démarches de conception, à la notion de partage et à la responsabilité éthique qu'engage toute conception, qu'elle appartienne au champ du design ou des métiers d'art. Les meilleurs candidats, appuyés sur leur parcours académique et leur expérience, ont su témoigner de leur préoccupation et tracer une trajectoire intellectuelle personnelle qu'ils ont su expliciter et traduire en écrit réflexif pour l'épreuve écrite disciplinaire et en dispositifs pédagogiques dans lesquels les situations d'apprentissages ont été décrites, pour l'épreuve écrite disciplinaire appliquée.

La bibliographie est une ressource incontournable pour asseoir sa culture spécifique et investir les problématiques et les questions pédagogiques qui peuvent traverser les domaines du design et des métiers d'art. <https://www.devenirensignant.gouv.fr/cid160731/les-programmes-des-concours-enseignants-second-degre-session-2024.html>

Les épreuves d'admission constituent les temps du dialogue et de rencontre avec les membres de jury. Les meilleurs candidats ont visiblement appréhendé efficacement le sens des épreuves orales : partager sa réflexion sur le cœur du métier d'enseignant, dans sa disposition à assumer des enseignements, à considérer l'ingénierie disciplinaire, à penser les démarches de projet et de conception vis-à-vis d'un public pré-bac et à considérer cet acte dans l'écosystème de l'établissement, en embrassant ses composantes. Il s'agit ainsi de placer l'acte d'enseignement dans la complexité du lieu, son fonctionnement institutionnel, ses acteurs et ses ressources. L'enseignant, s'il peut être seul face aux élèves, est toujours accompagné dans le cadre de son action car il agit au sein de la communauté éducative. Les épreuves d'admission sont le moyen d'évaluer l'approche décloisonnée du futur enseignant, sa mobilité d'esprit, son empathie, sa capacité à résoudre des situations, à faire partie d'un collectif dans ses choix professionnels et dans l'éthique exprimée.

En somme, si les épreuves de ce concours exigent une préparation, nul formatage ou nulle réponse toute faite n'est attendu. Le candidat, dans l'expression de son potentiel comme futur

enseignant, dans l'expertise qu'il sait valoriser, dans l'écoute, le recul, voire dans sa remise en question est bien celui qui propose son objet d'étude et qui sait s'en défaire et le fructifier avec la commission de jury qui l'interroge.

Les membres de jury ont ainsi pu apprécier la singularité des parcours des candidats. Cette session a permis de rencontrer de jeunes préparateurs issus des INSPE, des candidats en reconversion professionnelle et des contractuels. Les lauréats sont bien issus de la diversité de ces viviers dont aucun ne s'est retrouvé privilégié en tant que tel dans les résultats d'admission. C'est donc bien l'individu dans sa capacité à partager son potentiel comme futur enseignant et sa motivation professionnelle qui au cœur du concours de recrutement. Les candidats sont donc invités à visiter les établissements porteurs de formation design et métiers d'art lors des portes ouvertes, à entrer en dialogue avec professeurs et élèves afin de comprendre les enjeux des formations. La connaissance du référentiel STD2A, de DNMADE, voire de DSAA est indispensable pour appréhender les logiques des filières design et métiers d'art au sein de l'Education Nationale.

Relativiser son expérience, la transférer en savoir enseigné, anticiper et expliciter les problématiques disciplinaires, les transférer en savoir-faire et en compétences, penser les stratégies d'apprentissages, les repenser à l'aune de niveaux différents, désigner les critères d'évaluations, les formes d'évaluation, actualiser ses connaissances, accompagner chaque élève selon ses besoins, travailler en équipe, dialoguer au sein de la communauté éducative... les enjeux sont bien pluriels et constituent, au moins ici, pour une part, le trame de ce concours, trame que le candidat croise, selon le regard qu'il pose sur les sujets et sur les situations et selon le chemin qu'il propose. C'est pourquoi, la communication est essentielle : communication écrite et graphique à l'admissibilité, dans la capacité du candidat à rendre lisible et à utiliser les ressources disciplinaires pour esquisser les scénarios pédagogiques mais encore lors des épreuves orales, dans la capacité du candidat à nouer le dialogue avec le jury et à créer les conditions d'une réflexion partagée.

Aussi, préparer le concours de recrutement du CAPET design et métiers d'art est un chemin exigeant et personnel qui mène vers un métier non moins exigeant, enthousiasmant et passionnant, qui participe à la construction de notre société, au sens et à l'actualité de la discipline design et métiers d'art. Nous félicitons d'ores et déjà tous les candidats qui souhaitent s'investir et nous les engageons à emprunter cette voie.

Les évaluations des épreuves d'admissibilité et les épreuves orales d'admission se sont déroulées à l'ENSAAMA à Paris. Le directoire du concours remercie monsieur le Directeur, madame la Directrice-adjointe, la Directrice déléguée aux formations et les agents de l'établissement pour leur accueil. Des conditions de travail très satisfaisantes ont été garanties. L'équipe d'appariteurs a assuré avec bienveillance et sens des responsabilités l'accueil et l'encadrement des candidats admissibles. L'ensemble de ces acteurs et l'accompagnement constant des services de la DGRH du MENJ contribuent au bon déroulement du concours, qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Bilan de la session 2023 CAPET EXTERNE Section DESIGN et MÉTIERS d'ART

Nombre de postes session 2023 : 20

Bilan de l'ADMISSIBILITÉ

Nombre de candidats inscrits : 224

Nombre de candidats présents : 118

Moyenne des candidats non éliminés: 12,41 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 12,42/20

Barre d'admissibilité : 10,5 / 20

Nombre de candidats admissibles : 48 Soit : 40,67% des présents.

Échelonnement des notes de l'admissibilité

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	38	48	52	32	17	0

Bilan de l'ADMISSION

Nombre de candidats admissibles : 48

Nombre de candidats non éliminés : 46 Soit : 94% des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 20 Soit : 44,44% des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 2

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne des candidats non éliminés : 12,08 / 20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 14,45 / 20

Rappel Nombre de postes : 20

Barre de la liste principale : 13,17 / 20

Barre de la liste complémentaire : 12,67/20

Échelonnement des notes de l'admission

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	10	18	18	20	20	5

Bilan de la session 2023 CAFEP Section DESIGN et MÉTIERS d'ART

Nombre de postes session 2023 : 2

Bilan de l'ADMISSIBILITÉ

Nombre de candidats inscrits : 67

Nombre de candidats présents : 30.

Moyenne des candidats non éliminés: 13,73 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 13,81/20

Barre d'admissibilité : 12,25 / 20

Nombre de candidats admissibles : 6 Soit : 20% des non éliminés.

Échelonnement des notes de l'admissibilité

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	19	18	12	8	2	1

Bilan de l'ADMISSION

Nombre de candidats admissibles : 6

Nombre de candidats non éliminés : 5 Soit : 83 % des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 2 Soit : 40% des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne des candidats non éliminés : 13,81 / 20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 15,38 / 20

Rappel Nombre de postes : 2

Barre de la liste principale : 14,50 /20

Échelonnement des notes de l'admission

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	0	4	1	3	2	0

RAPPORTS DES JURYS PAR ÉPREUVE

Épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire

- **Durée : 5 heures**
- **Coefficient 2**

Rappel du cadre

L'épreuve permet d'apprécier les capacités du candidat à valoriser ses connaissances et ses compétences en design et métiers d'art, à mobiliser ses connaissances en histoire des idées, des techniques et des sociétés et à faire preuve de synthèse et de recul critique.

Le sujet comporte une question associée à deux ou trois documents de toute nature et de sources variées. Le sujet pose une question traitant des enjeux du design et des métiers d'art croisés aux enjeux technologiques, scientifiques et des sciences humaines.

Le candidat est engagé à formaliser sa réflexion par un écrit, éventuellement accompagné de schémas explicatifs. Il est invité à s'appuyer sur les références proposées dans le sujet pour nourrir sa réflexion. Une bibliographie indicative relevant d'approches spécifiques de design et de métiers d'art, destinée à illustrer les questions abordées par cette épreuve et à nourrir la réflexion du candidat, est publiée sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Elle est renouvelée tous les trois ans. Cette bibliographie est commune avec celle proposée pour l'épreuve écrite disciplinaire du CAPLP dans la section design et métiers d'art. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Les objectifs généraux de l'épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve écrite disciplinaire permet de vérifier chez les candidats leurs connaissances et leur maîtrise des enjeux disciplinaires spécifiques du domaine Design et des Métiers d'Art. En tant que futurs enseignants, les candidats doivent témoigner de compétences plurielles et transversales : ancrer son analyse et sa réflexion dans l'histoire de la discipline ; opérer une veille permanente sur l'actualité ; être réactif face à la thématique ; s'appuyer sur des références plurielles et étayées ; mettre en œuvre une méthodologie structurée et efficiente ; rédiger avec rigueur ; maîtriser l'orthographe ; aérer, baliser, hiérarchiser la réflexion écrite ; témoigner d'une progression conceptuelle ; conclure son propos par une ouverture.

« Le confort », thème de la session 2023

«Le confort» est un thème accessible, à la formulation et aux abords classiques, qui renvoie à un des fondamentaux de la conception en design et en métiers d'art.

Il y a donc « matière » historique à mobiliser et certaines notions clefs incontournables à exposer.

Le candidat ne doit pas hésiter à traiter, dans un premier temps, ces évidences et à les utiliser comme leviers réflexifs pour approfondir ensuite les questionnements. Ce sujet invite à ancrer cette notion incontournable dans l'histoire du design, pour mieux la confronter à l'actualité.

Le sujet et la documentation se veulent ouverts. Trois documents divergents, représentatifs

des domaines du Design et des Métiers d'Art, peuvent être analysés dans leurs aspects esthétiques, sociétaux, techniques et conceptuels. Les trois documents ont pour point commun une préoccupation écoresponsable. Là n'est néanmoins pas l'enjeu principal. Il ne s'agit pas de se laisser porter par cette idée au dépens du thème du « confort ».

Les capacités à adapter sa réflexion, à user de méthode, à ancrer son propos dans la thématique donnée sont attendues et évaluées dans cette épreuve.

Constats généraux sur cette session 2023

Le niveau méthodologique, analytique, culturel et rédactionnel est très hétérogène. L'appauvrissement lexical et syntaxique ainsi que les nombreuses fautes d'orthographe freinent parfois la compréhension des copies.

La thématique est fréquemment évacuée : dès l'introduction, pour certains candidats, qui oublie même toutes questions relatives au « confort », les conduisant ainsi au hors-sujet. Certains candidats plaquent des réflexions préparées au préalable, sans articulation consciente et maîtrisée au thème. Ce procédé ne peut en aucun cas être efficace au regard des attentes spécifiques de l'épreuve.

Les attendus par critère, les points de vigilance

Compétences communes aux critères 1 et 2

- Faire preuve de mobilité d'esprit et de capacité d'adaptation afin de mobiliser la méthodologie et des connaissances en adéquation avec le thème donné.
- Circonscrire le cadre imposé et développer ses enjeux dans la discipline.

Critère 1

Rigueur et fertilité des croisements

Sur le plan de la méthode, le corpus est à appréhender sous le prisme du thème. Il ne s'agit donc pas de traiter un document après l'autre dans des paragraphes distincts, pour éventuellement les comparer dans un dernier temps.

Il s'agit de désigner de manière explicite des axes de réflexion ouverts dans lesquels le corpus participe à la démonstration.

Le thème est ainsi examiné, au préalable de l'exercice écrit, selon des entrées analytiques divergentes et complémentaires, à la recherche de questionnements appropriés. Il est primordial d'évaluer les spécificités de chaque document afin de dégager les similitudes, les divergences, les principes clefs utiles à la définition des enjeux du sujet. Le candidat doit se projeter dans les processus de conception, les usages, les besoins, les contextes d'émergence technique, les innovations, ..., sous des angles variés.

La nature et les légendes des documents servent de tremplins incontournables pour construire l'écrit disciplinaire, pour mieux inviter le candidat à ramifier et à développer des questionnements connexes ambitieux.

L'analyse du corpus conduit à l'énonciation d'une question personnelle qui sous-tend la logique de la réflexion, celle-ci étant ponctuée de micro-questionnements qui en articule la progression. Les transitions favorisent la fluidité de la lecture.

Des sous-parties clairement désignées sont les bienvenues pour spécifier et approfondir les contenus de chaque axe. Elles témoignent d'une pensée structurée et d'une capacité à qualifier le fil réflexif. Aussi, la description des documents ne peut être qu'un préambule synthétique au service de déductions.

Critère 2

Intérêt et réinvestissement des connaissances et des références

On entend ici par « connaissances », des savoirs généraux relatifs aux process, aux concepts mobilisés, à l'esthétique de la période traitée, aux méthodologies, aux techniques

de mises en œuvre, aux sciences humaines,..., relevant des domaines du design et des Métiers d'Art.

Le terme de « références » renvoie à des productions ciblées de designers et/ou d'artisans d'art. Dans les deux cas, ils doivent être désignés et contextualisés de manière complète et précise.

Quelques connaissances de culture générale, issues de la littérature, la sociologie, du cinéma, des arts plastiques peuvent être mobilisées mais ne se situent pas au cœur des attendus. Elles sont à mettre en tension avec le thème et les problématiques cernées. Il convient donc de se focaliser sur l'essence des process, des questionnements formels, esthétiques, techniques, culturels, ergonomiques, fonctionnels inhérents aux métiers de designer et d'artisan d'art, et mobiliser ainsi un vocabulaire précis et surtout spécifique à la discipline.

Le nombre de connaissances et de références témoigne de la culture personnelle du candidat. Néanmoins, un simple « catalogue », aussi fourni soit-il, ne peut suffire. Le candidat doit démontrer sa capacité à puiser dans la diversité, la richesse et la pluridisciplinarité des domaines.

Il est attendu des références qu'elles nourrissent, soutiennent le propos dans son articulation et sa progression, qu'elles renforcent les démonstrations, ancrent et ouvrent les questionnements.

Dans une approche superficielle, les références et les connaissances sont parfois mobilisées pour leurs ressemblances formelles ou selon une appréhension préconçue et/ou détournée du thème.

Or, l'ambition de l'épreuve est de conduire le candidat à dégager des principes, qu'ils soient constructifs, techniques, plastiques, esthétiques, conceptuels ainsi qu'à proposer des références appropriées, au service de la démonstration.

Dans le flux de copies de cette session 2023, certaines références se répètent. Si elles sont le reflet d'une connaissance des *incontournables* du design et des métiers d'art, elles modélisent les copies. Il est important de proposer de liens moins convenus pour préciser sa pensée.

Critères 3

Pertinence du questionnement et des enjeux soulevés

Ce critère évalue l'aptitude du candidat à mettre en résonance ses connaissances disciplinaires, le sujet, les questions soulevées et sa réflexion sur les enjeux et la pratique du design et des métiers d'art.

La formulation d'un questionnement pertinent reste trop souvent approximative. La problématique définit la colonne vertébrale du devoir et sa construction doit être affinée.

Un questionnement qui ne reprendrait pas l'énoncé de la thématique ou qui n'y ferait pas explicitement référence, peut conduire au hors sujet. De même, un questionnement interchangeable, adaptable à toute thématique, engage le candidat vers un catalogue de possibles, un inventaire, sans mise en tension des éléments d'analyse appuyés sur le sujet. Exemple : Comment le designer peut-il répondre aux besoins de confort ?

Une problématique à laquelle on peut répondre par oui ou non, engage les candidats vers un plan binaire, ce qui ne correspond pas à la méthodologie de notre discipline. Il s'agit de dégager des tensions, d'émettre des hypothèses, qui vont successivement construire un propos.

À la formulation « le confort est-il source d'économie ? », on lui préférera « dans quelle mesure le confort peut-il répondre à une logique d'économie ? ».

La notion d'économie peut être ainsi investie, de nouveaux questionnements peuvent être énoncés et alimenter la construction de la réflexion.

Il est important de rappeler que les enjeux soulevés doivent être attachés aux champs du design et des métiers d'art. De fait, la formulation de la problématique qui circonscrit le propos peut inclure les acteurs, consommateurs, designers, créateurs.

Les formulations à la première personne du singulier « le confort pour moi » comme à la première personne du pluriel « nous souhaitons » ne permettent pas de définir le positionnement du candidat.

Les bonnes copies ont su évoquer les notions de durabilité et d'enjeux environnementaux en portant un regard réaliste sur l'avenir de la discipline. Des candidats ont rappelé la responsabilité du designer, s'appuyant sur V. Papanek. Le constat étant déjà ancien, il semble nécessaire de se positionner et d'interroger les nouvelles marges de manœuvre. Imaginer des formes de confort ou d'inconfort ne permettrait pas d'infléchir les comportements par une prise de conscience ? Quel serait l'avenir soutenable de ce métier ? Les candidats doivent être conscients que construire une problématique, définir des stratégies, font partie des compétences essentielles qu'ils seront amenés à enseigner.

Les bonnes copies rendent lisible la construction du propos, par l'annonce d'un plan, dès l'introduction et par des paragraphes. Les transitions entre chaque partie assurent la fluidité du propos.

A l'intérieur des parties, on retrouve une méthodologie claire :

- annonce de l'idée défendue dans la partie
- analyse croisée des documents au regard de l'idée défendue
- développement du propos, nourri par des nouvelles notions et articulations avec des contenus disciplinaires.

La conclusion est une étape très souvent mal gérée. Parfois écourtée, parfois redondante avec l'introduction, la conclusion nie toute évolution de la réflexion, toute distance à l'issue du développement. Faut-il rappeler que la conclusion peut être une synthèse des déductions et offrir une ouverture à travers une question complémentaire, caractéristique de la culture artistique, technique, économique, professionnelle du champ de design et des métiers d'art ? Les bonnes copies affirment un parti-pris et une réflexion critique : un regard singulier et expert traverse le thème et son corpus et soulève des hypothèses de réflexion.

Les moins bonnes copies sont descriptives. L'analyse n'est pas assez approfondie et ne prend pas en compte la fonction des documents dans le corpus.

Le propos doit progresser, évaluer les questions posées dans l'introduction ainsi que les arguments apportés. En repensant ainsi ses positions, le candidat peut, à la conclusion, ouvrir le champ des hypothèses de réflexion.

Critères 5

Lisibilité, clarté, précision et structure de l'écrit

Sur le plan rédactionnel :

Un vocabulaire précis relevant de la spécialité est attendu. Il convient d'éviter les formulations sans ponctuation qui télescopent plusieurs arguments ainsi que les propos généralistes, lacunaires et/ou expéditifs.

Il est également attendu du candidat une maîtrise de l'orthographe.

Sur le plan visuel :

Cette épreuve ne mobilise plus d'approche graphique analytique. Néanmoins, les codes graphiques de communication spécifique à la discipline gagnent à être mis en œuvre, s'ils viennent compléter le propos. Ils témoignent d'une pensée structurée et didactique.

Une copie lisible est :

- aérée (sauts de lignes, paragraphes) ;
- balisée (introduction, titres, sous-titres, mots clefs, conclusion). Ces différentes parties sont visibles en amont de toute lecture. L'introduction en particulier est repérable et a une fonction d'accroche ;

- hiérarchisée. L'emploi de titres porteurs de sens servent de balises visuelles et réflexives ;
- soignée dans son support et sa graphie. Certaines écritures, presque illisibles, pénalisent l'appréciation du propos.

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

Rappel du cadre

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation s'inscrivant dans le cadre des programmes de sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) du lycée.

Le sujet porte sur un problème de conception-création et de réalisation en design et/ou en métiers d'art. Un objectif pédagogique et un niveau de classe sont imposés.

A partir du sujet et de l'analyse critique des documents proposés, le candidat fait la démonstration de sa maîtrise du projet en design et/ou en métiers d'art et de son exploitation pédagogique dans la séquence élaborée. À travers un écrit accompagné si besoin de schémas et de croquis explicatifs, le candidat prévoit le dispositif attaché à la séquence et son développement ainsi qu'une évaluation et les prolongements éventuels. Les choix didactiques sont argumentés et justifiés.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Remarques générales

Face aux enjeux de société et de design du sujet de cette session, les candidats les mieux préparés ont su trouver une posture ouverte et fertile. Les documents ont été pris comme des tremplins formels propices à créer des situations d'enseignement mais aussi comme des incitations à mener une réflexion sur le fond. Les documents proposés sont donc clairs et porteurs pour mettre en place une proposition de séquence pédagogique. L'ouverture à un autre domaine que les Design et Métiers d'Art a été l'occasion d'inviter les candidats à penser la transversalité.

Le sujet faisant référence à l'actualité est l'occasion de rappeler aux candidats qu'une solide culture en design et métiers d'art pour être opérationnelle, doit s'enrichir d'une veille quotidienne et d'une culture générale ouverte.

La ressource est plus qu'une référence à analyser. Elle est une incitation afin de proposer une séquence pédagogique. Cette situation est trop souvent rapidement évacuée, voire même, dans certaines copies, elle n'est ni évoquée ni reprise dans la séquence envisagée.

Afin de bien comprendre les attentes de l'épreuve nous rappelons la nécessité de bien lire les rapports de jury et la note d'accompagnement

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Le jury rappelle que le cycle STD2A a pour vocation à initier les élèves bacheliers à des outils et méthodes et à une culture qu'ils pourront convoquer dans une poursuite d'étude, en design et métiers d'Art ou dans d'autres domaines.

De façon plus générale, les candidats bien évalués ont mis en évidence une forme de plaisir à faire partager une découverte du sujet et de la transformer en une séquence pédagogique évolutive. Le jury remarque que dans les meilleures copies, un dialogue nourri entre réflexions écrites et graphiques (schémas, croquis) est mis en place. Ce dialogue est propre au langage du design et des métiers d'arts et permet d'aboutir à une séquence pédagogique pleinement inscrite dans cette didactique.

ANALYSER

Le sujet proposé cette année, constitué d'un verbe d'action et d'un corpus de documents, se réfère à un seul et même événement. Il invite les candidats à questionner la diversité des visuels présentés, à extrapoler et corrélérer le thème à d'autres notions et références pour mieux l'explorer.

Dans ce sens, les bonnes copies ont su questionner et discuter le sens du thème "générer" pour en déduire des notions et des principes orientés dans une diversité de champs de création et ouverts à des domaines connexes. Quelques très bonnes copies ont bien su croiser les divers documents pour faire émerger les potentialités concrètes du sujet dans une démarche de projet en design et métiers d'art. Elles convoquent également des références singulières et transversales, qui font état d'une bonne articulation et compréhension des enjeux thématiques.

D'autre part, l'approche s'avère être plus pertinente et fructueuse lorsqu'elle se construit à travers une forme de pensée principalement visuelle, écrite et graphique. Celle-ci fait la démonstration précise de l'intérêt du thème et des références personnelles tout en faisant preuve de synthèse et de structure, par une hiérarchisation de l'ensemble. Ces croquis commentés donnent aussi à voir une certaine maîtrise de la dimension pratique du domaine design et métiers d'art.

Le jury a donc particulièrement apprécié ces postures généreuses et ouvertes, témoignant d'une rigueur réflexive ainsi que d'un engagement personnel important.

Cependant, cette étape d'analyse a semblé globalement peu fertile. Nombre de copies présentent effectivement une analyse qui demeure descriptive, généralement exposée dans un écrit rédigé. Les documents sont expliqués, parfois des références personnelles sont présentées, mais leur lien à la thématique n'est pas clairement démontré. Or, bien que toutes les images du corpus n'appartiennent pas au champ du design et des métiers d'art, il faut parvenir à en extraire des leviers créatifs, qu'ils soient conceptuels, techniques, technologiques, pédagogiques... Ceux-ci pouvaient être puisés dans les enjeux de recherche ou de médiation scientifique, ou encore dans l'expérimentation (expérience empirique, place de l'aléatoire, de l'erreur, outils mobilisés), dans la fiction, etc.

Certaines copies exposent des références communes récurrentes. Elles mettent en évidence une formation certaine mais qui doit s'individualiser. Les candidats sont invités à cultiver leurs propres références dans tous les champs des métiers d'art et du design, et pas uniquement en design graphique, de mode, d'espace ou d'objet ...

L'accumulation d'observations n'est pas non plus l'approche la plus judicieuse puisqu'elle balaie des notions sans prendre le temps d'en développer certaines. Cette méthode brouille la réflexion et n'assure plus la concordance explicite avec la séquence à venir.

Ces approches peu déductives peinent *in fine* à dégager des enjeux transférables dans une pratique pédagogique.

ARTICULER

En s'appuyant sur une synthèse de son analyse, le candidat est invité à construire une séquence permettant de travailler la compétence donnée. Cette articulation démontrera la cohérence entre les phases d'analyse et de conception de la séquence. (Extrait de la note de commentaire pour l'épreuve écrite disciplinaire appliquée publiée en accompagnement de l'arrêté du 25 janvier 2021)

Cette phase est l'étape où le candidat démontre sa capacité à passer d'un mode de pensée analytique, déductif, enrichi de références et de propositions graphiques, à une phase de projet pédagogique. Cette articulation est la force même de notre didactique en design et

métier d'art. Elle démontre la capacité de transfert d'une incitation (le sujet donné) en pratique pédagogique (la séquence).

Les notions dégagées de l'analyse s'orientent vers des solutions créatives contemporaines. Ainsi, l'exploitation de notions s'effectue au profit de pistes pédagogiques porteuses clairement identifiées. Le terme « générer », comme acte constructif pédagogique, incite clairement à adopter cette posture.

Des transversalités avec les collègues des autres disciplines sont alors envisagées montrant ainsi que l'enseignant travaille en équipe et en interdisciplinarité. Ces hypothèses de travail peuvent être recentrées lors de l'élaboration de la séquence pédagogique.

Des croisements sont aussi possibles entre les champs du design et des métiers d'art. Ils ne sont plus perçus comme des champs distincts mais comme des dynamiques transversales et complémentaires.

Cette phase ne s'affranchit pas de l'analyse. L'articulation ne peut pas être évincée ou contrainte pour bifurquer vers une séquence pédagogique préétablie. Elle doit démontrer la maîtrise didactique du candidat à faire du sujet une motivation pédagogique. Pour ce faire il faut questionner le thème donné afin de positionner la séquence pédagogique dans une logique de recherche, évitant ainsi une réponse factuelle sèche.

Les outils comme les cartes heuristiques, méthode visuelle et spatiale qui organise la représentation des idées, n'ont de sens que si elles sont explicitées, synthétisées et recentrées sur le thème donné.

SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

Le jury note ici que les bonnes copies, celles qui prennent en compte les enjeux de l'épreuve, laissent notamment imaginer des candidats déjà en poste (ou en formation) et donc bien au fait des enjeux principaux des disciplines de la création et des conditions pédagogiques dans lesquelles les enseigner.

D'autres bons candidats, dont l'approche didactique laisse penser qu'ils sont davantage néophytes dans l'enseignement, semblent proposer des dispositifs qui témoignent *a minima* d'une bonne connaissance des disciplines en design et métiers d'art, voire d'une expérience professionnelle personnelle qu'ils transfèrent avec efficacité et originalité dans une séquence pédagogique thématique. Ces derniers, adoptant une approche plus pratique, semblent proposer des méthodes créatives plus variées et ouvertes et font ainsi preuve d'originalité à cette étape de l'épreuve.

En ce sens, les candidats les plus cohérents et créatifs ont exploré des façons de "générer un projet ou une pratique pédagogique" à partir des enjeux extraits du corpus. Ils ont alors positivement marqué le jury. Cela peut engendrer des postures et dispositifs plus singuliers, bien articulés avec l'analyse et ancrés dans la thématique.

Les membres du jury ont ainsi apprécié les copies qui établissent un lien direct entre scénario scientifique et scénario pédagogique : des solutions qui déploient les principes d'une démarche scientifique au sein d'une séquence orientée vers la démarche créative ou la pratique en arts visuels (ou plus globalement). Les candidats y questionnent alors les moyens d'initier et de nourrir le processus exploratoire de l'élève (nature de l'expérience ou de la situation d'exploration envisagée, tâtonnement, place du doute ou de l'erreur, temporalité d'une recherche, références consacrées, outils dédiés, etc.).

D'autres candidats ont élaboré avec justesse des séquences, en s'appuyant sur des principes génératifs qui questionnent les outils ou les usages du digital en Outils & Langues Numériques.

Les dispositifs envisagés autour de la vulgarisation scientifique ou de la figure du monstre étaient également pertinents à l'égard de la thématique.

Par ailleurs, certaines copies se sont singularisées par des approches transversales très ouvertes, à l'échelle de l'équipe pédagogique en design et métiers d'art (impliquant les divers pôles de formation), et même à l'échelle de l'établissement avec d'autres collègues et classes (enseignements scientifiques - les SVT notamment, action menée avec les éco-délégués). Certains candidats ont ainsi osé s'extraire de la classe ou du lycée (ancrage dans l'établissement ou sortie, visite de structures, collectes diverses) pour initier des dispositifs pertinents. "Générer" permet d'interroger ici un environnement pédagogique.

Attention un premier écueil est couramment observé ici : la volonté de questionner les différents pôles du référentiel est saluée mais la pertinence de les convoquer tous en même temps semble vaine. Tout comme de travailler des approches pluridisciplinaires complexes (multiples partenaires et intervenants) a souvent nuit à l'efficacité ainsi qu'à la compréhension globale du dispositif proposé : des séquences très ambitieuses dont on perd l'intention initiale.

Enfin, le jury observe que les candidats qui réussissent à schématiser de manière didactique leur séquence pédagogique (sous la forme de frises chronologiques, de tableaux à plusieurs entrées, de plans de salles, etc.), semblent déjà soucieux de partager de manière transparente et compréhensible ces informations auprès de leurs élèves. Les croquis annotés donnent à voir les outils pédagogiques mobilisés par les élèves, les références abordées avec l'enseignant (et non systématiquement la place du tableau et celle du vidéoprojecteur).

Pour les mauvaises copies, il est d'abord à noter que, malgré des distinctions de niveaux possibles entre la phase d'analyse et la phase de création pédagogique, le candidat manque bien souvent de proposer un lien logique et pertinent entre les deux parties. Or, cette étape d'articulation demeure primordiale pour structurer, resserrer la pensée de l'analyse et cheminer vers des enjeux pédagogiques concrets.

Le jury soulève aussi les carences des copies qui n'interrogent pas l'approche exploratoire dans le dispositif (présentée en objectif à questionner dans le sujet). Le projet est vu comme une fin en soi alors qu'il doit d'abord être le support d'expérimentation d'outils et de méthode de création.

Il n'est pas non plus attendu du candidat qu'il fasse un projet mais qu'il positionne les élèves en acteurs de projet. Les copies qui présentent des solutions aux problèmes soulevés sont ainsi inappropriées pour cette partie de l'épreuve.

Par ailleurs, il est dommage que les métiers d'arts soient trop peu convoqués dans ces séquences pédagogiques, le domaine du graphisme étant surreprésenté.

D'autres séquences proposées formatent le geste et les réponses : les élèves sont positionnés dans des attentes contraignantes. Il convient alors de penser la recherche comme une méthodologie mais aussi comme l'opportunité de découvrir son propre langage parmi les contraintes.

Les objectifs identifiés sont souvent directement tirés du référentiel mais non désignés ni échelonnés séance après séance. Ils sont ainsi peu opérationnels. Ceci induit des propositions d'évaluation basées sur la performance du projet (créativité, réponse au cahier des charges) et non de l'élève (capacité à explorer, proposer, faire varier etc.).

À ce titre, les modalités d'évaluation sont également à rapprocher du thème et c'est ainsi que le candidat peut vérifier la légitimité de sa séquence. Les critères sont alors un moyen de vérifier si la séquence permet de confronter l'élève à la thématique. Il s'agit bien d'évaluer la

capacité des élèves à générer quelque chose (puis de façon secondaire des capacités à s'exprimer à l'oral, à rendre un travail soigné, etc.).

Enfin, le jury a régulièrement observé des séquences qui identifient bien les savoir-faire disciplinaires mais oublient de questionner les enjeux sous-jacents à la thématique : favoriser l'apprentissage (le rapport de l'enseignant à l'apprenant, l'importance de l'erreur dans le processus), l'esprit critique, les savoir-être...

COMMUNIQUER

« Votre écrit réflexif sera accompagné de schémas et croquis réflexifs »

Le chapitre « communiquer » du rapport 2022 commençait par cette citation du sujet. Nous la renouvelons encore une fois pour souligner à quel point le candidat ne peut faire l'économie du croquis et du schéma.

Cette façon de procéder permet de nourrir le fil de la pensée et de caractériser la discipline qu'il va enseigner. Croquis ne veut pas dire illustration. Un croquis représente un sujet (observé ou imaginer) réduit à ses éléments essentiels (voir définition sur CNRTL). Se pose alors la question de l'essence du croquis. Il faut voir dans celui-ci une manière de poser une idée, une suite d'idées, un raisonnement auquel un objet de pensée se rapporte et se trouve ainsi justifié.

Le croquis est un dessin qui ne vient pas illustrer le propos. Il apporte une information supplémentaire aux idées développées dans le texte. Le croquis et le texte forment un dialogue. Le commentaire articule le texte au dessin. Ainsi le candidat fait alors une démonstration dessinée, une mise en forme de sa pensée de façon visuelle.

Le lecteur : un usager dont il faut prendre soin.

Afin de mettre en valeur cette forme de déroulé de la pensée, il est important de prendre en compte le lecteur. Pour cela une attention particulière est à apporter à la hiérarchisation des informations, une graphie soignée et une homogénéité des codes graphiques. Les nuages de mots qui exposent une pensée globale sans jamais la préciser sont à proscrire. Bien évidemment les règles d'orthographe et de grammaire s'appliquent à la totalité des copies.

De même dans cette recherche de qualité de lecture, des candidats utilisent astucieusement les copies A4 fournies comme unique support pour déployer leur pensée écrite et graphique sur plusieurs pages utilisant ainsi l'espace blanc comme un atout pour faciliter la lecture de la réflexion.

Épreuves d'admission

Épreuve de leçon

- **Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)**
- **Coefficient : 5**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

Cette épreuve impose un objectif pédagogique et un niveau de classe donné relevant du cycle "sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)" du lycée.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites pendant le temps de préparation qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement et à présenter celle-ci au jury.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de sa séance, notamment dans sa cohérence et son articulation au sein d'une séquence de formation pour atteindre les objectifs de formation assignés par les programmes.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Dans l'ensemble, durant cette session 2023, les candidats se sont bien préparés à cette épreuve et ont tenu compte des rapports de jury précédents.

Les années d'étude doublées d'une potentielle expérience en poste ainsi que la préparation au concours sont autant d'acquis sur lesquels les candidats peuvent s'appuyer pour mener une réflexion pédagogique réaliste.

Se positionner en tant que futur enseignant, construire une séance et séquence de cours exige du recul sur les enjeux et la pratique en design et métiers d'art. L'exercice consiste à déployer une ingénierie pédagogique et à en expliciter la logique.

Ce rapport s'appuie sur les attendus de l'épreuve de leçon : analyse, investigation, séance pédagogique, présentation orale et échanges.

En amont de l'épreuve de leçon, il est conseillé d'exercer et de consolider un ensemble de connaissances et de compétences :

- Maîtriser les références incontournables de la culture disciplinaire historique et contemporaine ainsi que les méthodologies et ressources des pratiques de projets en design et métiers d'art.
- Connaître les textes réglementaires disciplinaires : le référentiel de seconde création et culture design, du cycle STD2A et de DNMADE afin d'appréhender les objectifs et les attentes pour chaque niveau de classe ainsi que les logiques de cycles et de diplôme.
- Comprendre les logiques de conception et d'analyse de séances et séquences pédagogiques. Un futur enseignant en design et métiers d'art vise la mise en œuvre de situations pédagogiques stimulantes, pour susciter adhésion et motivation chez les élèves et les étudiants, pour renforcer leur curiosité et leur prise d'autonomie.

(<https://eduscol.education.fr/>)

PARTIE 1 - Temps en loge (4h) :

Le temps en loge d'une durée de 4h permet au candidat de comprendre et de s'appropriier le sujet. Il est préconisé de s'attacher à la lecture des documents, des contenus de l'énoncé du sujet et du corpus de documents. Ces éléments d'information sont des leviers pour guider, structurer et enclencher la réflexion pédagogique.

Les conditions de préparation de l'oral de 4h donnent aussi l'occasion aux candidats de réaliser des supports de communication au format A3 qui, dès lors qu'ils sont explicites et lisibles à distance, viendront appuyer la soutenance orale. Ce type de communication est inhérent aux domaines du design et des métiers d'art. L'usage de croquis didactiques, de tableaux, de plannings, de schémas souligne la construction méthodique de la séance au sein de la séquence.

Afin d'éviter l'écueil d'une dérive vers le hors sujet par associations et glissements successifs, il est conseillé de vérifier, au fur et à mesure du temps de préparation, la validité des propositions pédagogiques au regard du thème, de l'objectif et du niveau de classe fixés. Recul et mobilité d'esprit sont nécessaires afin d'opérer les liens entre le sujet et la proposition de déploiement pédagogique et afin d'en valider les apports. Il est donc contreproductif de plaquer une séance préétablie sans tenir compte de la thématique et de l'objectif.

Partie 2 - Présentation orale (30mn)

Lors de son entrée en loge, les membres du jury se présentent brièvement et attendent du candidat qu'il démarre directement l'épreuve en partageant le fruit de son analyse et la proposition pédagogique.

L'analyse

Le jury tient à préciser que l'épreuve de leçon n'est pas le double de l'épreuve écrite disciplinaire de la phase d'admissibilité. Le thème et l'objectif pédagogiques sont ici posés. Le corpus est matière à réflexion pour proposer des orientations pédagogiques, en témoignant de distance critique.

Durant les phases d'analyse et d'investigation du sujet, le candidat est invité à se saisir de la thématique et des objectifs de la séance au regard d'un niveau de classe, qui peut relever de la seconde CCD à la terminale STD2A.

Le thème définit un territoire d'exploration. SOURCER, PARTAGER, INITIER, PARTICIPER, RANGER, RÉAGIR... ont été, par exemple, les thèmes de la session 2023.

Ces termes sont autant de notions qui doivent être définies, redéfinies et guider l'analyse et la réflexion. Afin d'éviter de les détourner ou de les substituer, il est nécessaire de comprendre que ces notions président l'analyse croisée du corpus, les références que le candidat propose et les questionnements dégagés.

La phase d'analyse ne consiste pas à décrire, mais bien à confronter. Les trois références, tout comme le thème, sont à appréhender dans leur dimension critique. Elles constituent le socle d'une réflexion pédagogique dans les domaines du design et des métiers d'arts. Les références personnelles, historiques ou contemporaines, peuvent éclairer, soutenir le propos, ou peuvent servir la séance ou la séquence à venir. C'est pourquoi, ces références doivent être choisies, elles ne font pas catalogue et ne sont ni plaquées, ni déconnectées de la réflexion. Certaines références majeures sont parfois énoncées de manière approximative, dénotant ainsi un manque de maîtrise et de rigueur. Or, ces repères culturels témoignent de l'activité de veille disciplinaire essentielle au métier de professeur.

Les arguments issus de l'analyse du corpus, les références personnelles maîtrisées nourrissent le fil logique de la réflexion qui se structure en considérant l'objectif pédagogique imposé et le référentiel du niveau de classe désigné dans le sujet. Les enjeux pédagogiques

et les contextes d'apprentissage identifiés précèdent et justifient la conception du dispositif pédagogique.

Les phases d'analyse, d'investigation et de conception de la séance pédagogique sont ainsi mises en tension et proposées de manière explicite.

De manière concrète, le jury conseille au candidat de limiter le temps de présentation orale de la phase d'analyse à un tiers du temps maximum de la soutenance, le projet pédagogique ayant une valeur centrale de cette épreuve de leçon.

L'investigation

L'investigation est la phase de recherche pédagogique. La connaissance du cycle STD2A et une approche ouverte de différents champs du design et des métiers d'art doivent nourrir l'exploration pédagogique.

Toutefois, décliner des pistes pédagogiques dans une large diversité des domaines est une dérive qui conduit à effectuer des énumérations et à préétablir des propositions maladroitement, sans lien évident avec le sujet et l'objectif de séance. Aussi, il est conseillé de resserrer les pistes d'investigation en les évaluant au regard des besoins actuels, des contextes et en visant le bien-fondé du dispositif pédagogique.

Le jury a pu apprécier la capacité des meilleurs candidats à proposer des séquences et des projets pédagogiques approfondis et à déployer des méthodologies et des outils divers en un temps très limité. Ils repèrent la progression annuelle, informent les prérequis et les compétences visées. Ils font la démonstration d'une connaissance des enjeux d'un enseignement en STD2A. L'implication des différents pôles d'enseignement que sont la démarche de projet, la pratique en arts visuels, la culture design et la technologie, est prise en compte. On regrette toutefois que l'interdisciplinarité et/ou le dialogue avec les matières générales soient peu évoqués.

La séance pédagogique

Cette partie de l'oral est dédiée au développement de la séance. Celle-ci doit être pensée selon la définition du champ disciplinaire abordé et, au sein de la séquence proposée, selon les compétences visées.

Les candidats sont invités à en détailler le contenu et la structure : objectif principal visé, objectifs intermédiaires, situations d'apprentissage, organisation matérielle et spatiale, moyens, matériaux et mode d'exploration, de représentation, évaluation.

L'objectif de séance est posé dans le sujet. Voici quelques exemples issus de cette session :

- Engager les élèves à réinvestir une culture générale et artistique au sein du projet
- Entretenir les liens et faire dialoguer les élèves avec des partenaires au sein du projet
- Engager les élèves à développer une pratique de recherche empirique en intégrant la notion de manipulation.
- Engager les élèves à travailler en équipe et à valoriser les compétences de chacun
- Engager les élèves dans une pratique exploratoire et sensible en mettant en œuvre un système d'organisation.

Le candidat et futur enseignant doit témoigner de ses capacités à gérer un groupe, créer des temps d'exercice et d'apports théoriques, mesurer les prérequis nécessaires à la réalisation de la séance. Le jury a pu apprécier l'usage d'échéanciers ou de plannings afin de mieux situer la séance dans une séquence et dans la temporalité de l'année. Quelques croquis

didactiques et tableaux ont pour qualité de communiquer efficacement les apports des divers enseignements ou partenaires, de situer et d'expliquer les dispositifs spatiaux.

L'élève et le groupe classe sont au cœur du projet et des objectifs pédagogiques. Le candidat doit pouvoir imaginer et se projeter dans les échanges, les interrogations, les incompréhensions vécues par les élèves. Il doit avoir conscience du public avec lequel il va travailler et interagir et adapter son discours en conséquence. Il doit être dans la posture d'un enseignant qui accompagne ses élèves et se questionne sur les bénéfices du dispositif pédagogique.

Le jury constate que la question de l'évaluation et de ses modalités reste un point perfectible, trop souvent négligée ou évoquée succinctement. Or, l'articulation entre les attentes pédagogiques et l'évaluation est essentielle. Une approche construite de l'évaluation démontre l'adaptation cohérente d'un projet à un niveau de classe. Un enseignant doit être en mesure d'accompagner, de guider, d'encadrer, de stimuler sa classe dans l'objectif visé, et l'évaluation est une fonction importante de l'enseignement.

Aussi, les évaluations formatives, au travers de rendus divers, sont des temps jalons pour vérifier, réajuster la compréhension des objectifs aussi bien au niveau individuel que collectif.

Quelques écueils repérés en cette session :

- Une confusion entre objectifs de séance et la demande formulée aux élèves
- La finalité de la séance qui aboutit à un « produit fini ». Il est bon de placer la séance dans un continuum pédagogique et de relever les méthodologies et les processus qui sont au cœur des apprentissages.
- Des séquences et séances pédagogiques complexes, longues, au risque d'entraîner lassitude ou décrochage des élèves.
- Des niveaux de classe mal ciblés en raison d'une ambition démesurée.
- Des séances déconnectées du contexte d'enseignement général : lien aux autres pôles, transversalité, contraintes des épreuves du baccalauréat et de l'orientation pour la classe de terminale, travail en équipe.
- Une méconnaissance des outils mis en œuvre. Or, les moyens mis à la disposition des élèves doivent être détaillés et appréhendés dans leur condition d'exercice.
- Une méconnaissance des contextes spécifiques des établissements, leurs ressources et moyens. Le caractère dispendieux d'un projet n'en fait pas la qualité. Organiser un partenariat, une sortie, inviter un professionnel procède d'une réflexion pédagogique élargie, incluant l'équipe éducative de l'établissement, dont l'équipe de direction.
- Des intervenants extérieurs qui assurent la prise en charge de la séance. Le candidat doit bien prendre conscience de son rôle au sein de la classe et affirmer son investissement et son statut d'enseignant.
- De propositions évasives laissant les élèves livrés à eux-mêmes, alors que le futur enseignant doit présenter comment il peut guider, encadrer, être l'initiateur d'éléments et de dispositifs stimulants pour sa classe.

De manière concrète, le jury conseille au candidat de consacrer à minima un tiers de la soutenance à la séance pédagogique.

PARTIE 3 - Temps d'échange (30mn) :

Les candidats ne doivent pas être désarçonnés par des questions du jury mettant apparemment en cause les fondements de leur leçon. Ils doivent anticiper des questions

telles que : Le projet est-il vraiment réalisable ? - Interroge-t-il un besoin réel ? - Que devient ce qui est produit ? – Est-il « légitime » ?

Le jury est bienveillant : il est conscient que le temps imparti à la préparation est court pour construire une séquence dans tous ces détails. L'échange permet alors de suppléer aux éventuels oublis de la préparation. Cette phase pourrait être assimilée à une réunion d'équipe pédagogique permettant de faire évoluer un projet, de le questionner, de prendre du recul dans un esprit collaboratif. Ce temps permet de préciser, d'affirmer les points de vue, voire de prolonger la séquence ou d'approfondir les intentions. L'échange doit donc être un temps opportun pour montrer sa mobilité d'esprit, son engagement, sa motivation.

Épreuve d'entretien

- **Durée : 35 minutes**
- **Coefficient 3**

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- *s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)*
- *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'[arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Propos liminaire :

Le jury tient tout d'abord à complimenter les candidats dans leur ensemble qui, pour cette deuxième session du concours externe, ont tenu compte du cadre référentiel officiel de l'épreuve et des recommandations du rapport de jury de l'année précédente.

Il est à noter que quelle que soit l'origine des candidats (parcours scolaire, associatif, professionnel et personnel) ils s'inscrivent tous dans le cadre d'un recrutement de futurs enseignants pour la rentrée prochaine. De ce fait une posture de pédagogue est attendue, à la fois mature et ouverte au dialogue, le jury évaluant la capacité du candidat à l'adopter, pas à la jouer.

Si la majorité des candidats s'est globalement bien renseignée sur les droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que sur les modalités de déroulement de l'entretien et ses temporalités, le jury tient à rappeler qu'aucun dispositif chronométrique n'est autorisé (montre connectée, téléphone mobile, chronographe) et que tout appareil électronique doit demeurer éteint durant l'épreuve, le jury se réservant le droit, si nécessaire, de rappeler le temps écoulé et celui restant.

A contrario, le jury a remarqué que certains candidats semblaient découvrir les modalités de l'épreuve et que d'autres ont eu tendance à calquer des connaissances acquises, n'arrivant que difficilement à les faire résonner au regard des situations proposées. Cette épreuve, rappelons-le, a pour objectif de discerner chez les candidats leur aptitude à révéler leurs capacités d'analyse et de prise de distance face à des situations concrètes, en adoptant une posture pédagogique et éducative, et ce dans un environnement scolaire réglementaire, celui de la STD2A. Les situations s'inscrivent en effet dans un écosystème pré-bac et visent à percevoir la bonne connaissance du candidat de ses modalités d'actions dans ce contexte.

1. Déroulement

Comme il est rappelé en introduction dans le règlement de l'épreuve, l'entretien qui dure 35mn est constitué deux parties (a et b):

- a) *Présentation par le candidat, des éléments de son parcours et ses expériences - 5mn de présentation + 10 minutes d'échanges.*

- b) *La deuxième partie de l'épreuve soumet le candidat à deux situations professionnelles, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la communauté éducative - 10mn par situation, soit 20 mn au total.*

a) Présentation de l'expérience professionnelle

Ce qui est attendu de la part des candidats :

- Capacité à projeter le contenu de l'expérience professionnelle dans une pratique d'enseignement. C'est à dire savoir identifier puis valoriser ses compétences dans le but d'une transposition prête à nourrir une situation d'enseignement, ouverte et mobile en filière STD2A, en tenant compte d'un niveau de classe, sa pluralité et la diversité des environnements pédagogiques.
- Capacité à faire part de sa motivation, de son engagement et de ses qualités relationnelles.
- Capacité à prendre en compte les valeurs de la République et des exigences du service public de l'éducation.

Le jury remarque une bonne préparation quant à la gestion du temps et un respect des 5 minutes de présentation (pleinement investies pour les meilleurs), mais souligne l'importance d'une bonne rédaction de la fiche individuelle de renseignements. Cette fiche, devant parvenir à la commission du concours dans les délais prescrits lors de l'inscription, est consultée préalablement par le jury et durant le déroulement de l'épreuve. Elle permet de repérer ce que le candidat distingue à l'oral de son parcours, de ses expériences, comme potentiels leviers pédagogiques. En effet, les candidats qui ont le mieux réussi ont su, lors de leur présentation, adopter un énoncé clair et surtout mettre en relief les expériences et les compétences ou les enjeux transférables à l'exercice du métier d'enseignant sans ambiguïté ni stéréotype. Une articulation entre expériences personnelles et pratiques pédagogiques (expérimentales, analytiques, didactiques...) est attendue.

Ils savent :

- Exposer clairement et de manière synthétique leur parcours de formation, leurs expériences et/ou chemin professionnel (non pas nécessairement de façon linéaire, exhaustive et chronologique), pour valoriser des savoir-faire et savoir-être transférables à l'enseignement.
- Prendre en compte la dimension humaine et collaborative.
- Faire état d'une pratique personnelle sincère et d'une adaptabilité pour se positionner face à des situations diverses d'enseignement.
- Faire preuve d'une agilité intellectuelle pour établir les liens possibles et transposer une expérience personnelle en un élément pédagogique moteur (de la pratique à la théorie ou inversement).

Cette première partie consistant à présenter son parcours (cursus scolaire, expérience professionnelle, ...) ne peut se satisfaire d'un inventaire purement listé et factuel. Aussi, les candidats sont-ils invités, lors de ces 5 premières minutes de présentation, à faire valoir leurs expériences au profit d'une pratique d'enseignement en STD2A. Ces modalités de présentation doivent permettre au candidat de :

- S'appuyer sur son cursus scolaire, ses pratiques, ses activités professionnelles passées ainsi que ses expériences variées, afin de dégager des pistes de dialogue avec le jury, exploitables dans les 10 minutes qui suivent ;
- se projeter, au regard de ses qualifications et de ses compétences, dans une pratique pédagogique en design et métier d'art, mais également dans une posture ouverte à l'ensemble de l'équipe éducative du lycée ;

- engager des réflexions sur certaines technicités objectives ou procédurales, sur des méthodologies de travail, sur la maîtrise de certains outils (professionnels, théoriques, d'organisation ...) transférables dans une pratique d'enseignement.

Bien sûr, les candidats pourront articuler leurs connaissances avec celles des attendus de la filière (ces derniers pouvant intervenir dans diverses disciplines : technologie, ATC, démarche créative, pratique en arts visuels, ...) et démontrer ainsi leur polyvalence et leur adaptabilité, qualités déterminantes pour tout enseignant en design et métiers d'art.

Ces exemples, sans être directifs ni exhaustifs, doivent permettre au candidat de valoriser ce qu'il juge transférable dans sa future pratique d'enseignant en s'appuyant sur son vécu, ses savoirs et ses compétences.

b) Situations 1 & 2

Deux situations différentes et ouvertes, en lien avec la vie scolaire (contexte et événement associé), sont tour à tour soumises au candidat et visent à évaluer sa réactivité. En situation réelle, l'enseignant doit être alerte et prompt à réagir. De ce fait, même si la prise de notes est autorisée lors de la lecture des questions, le candidat doit rester en situation d'interaction directe, sans temps de préparation. Le jury conseille de ne pas s'y attarder.

Les situations proposées par le jury, formulées sous forme orale, sont simplifiées et épurées pour permettre une meilleure appropriation, le candidat pouvant ainsi mieux interroger la situation et la préciser. Ces situations s'inspirent d'événements réels et vécus et soulèvent des questions à la fois éthiques et réglementaires, relatives aux droits et obligations des fonctionnaires, aux exigences du service public de l'éducation, au sein des valeurs de la République. Si des connaissances du système éducatif sont clairement à engager autour de ces thèmes (les acteurs principaux, rôles et fonctions), le jury attend des candidats qu'ils ne se satisfont pas de réponses récitant les textes officiels. Elles s'inscrivent dans un cadre légal de la mission d'enseignement dans lequel il faut connaître les leviers décisionnels :

- Missions de l'enseignant au cœur du système scolaire et institutionnel ;
- sa place, son rôle, ses obligations mais aussi les limites légales de son action

en prenant en compte :

- l'âge des élèves et les enjeux liés à la vie au lycée et au parcours d'orientation
- le triptyque « classe – équipe pédagogique – institution »

Les candidats sont invités à présenter leur raisonnement en s'appuyant sur ces différents aspects, afin de formuler plusieurs hypothèses. Il s'agit bien de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Lors de l'échange, le jury n'attend pas de "bonne réponse", même si certains principes apparaissent incontournables, mais plutôt une cohérence dans le cheminement de la réflexion, du pragmatisme plutôt que des réponses trop protocolaires ou mécaniques.

Les situations proposées sont ouvertes, le candidat doit par conséquent se montrer mobile et prendre en compte l'équipe éducative dans son ensemble.

Ce qui est attendu de la part des candidats :

- faire preuve de faculté de jugement et de recul face aux situations, par exemple en étant capable de reformuler la question afin d'en dégager les principes et enjeux majeurs. Mettant ainsi en relief les éléments essentiels, les meilleurs candidats ont su apprécier une situation parfois complexe, sans tomber dans une vision lacunaire ou stéréotypée. Quelques candidats ont même eu le souci de mieux définir certains des termes de la question dans une volonté

manifeste de mieux caractériser la situation, attitude propice à la bonne conduite d'une activité d'enseignement.

Néanmoins, l'essentiel de cette partie de l'épreuve est pour le candidat de faire valoir sa capacité de jugement à propos de situations professionnelles souvent délicates. C'est pourquoi, dans ce cadre, les candidats sont invités à formuler des propositions d'action de nature à répondre aux problèmes qu'ils ont identifiés.

Les meilleurs candidats ont su analyser ces situations et les élargir à tous les enjeux que celles-ci soulèvent (pédagogiques, éducatifs, relationnels, institutionnels, familiaux, scolaires, extra-scolaires...). Les candidats les moins mobiles se sont en revanche enfermés dans une réponse exclusive et monolithique, parfois technique, occultant une partie de la question ou pensant d'apparence que le jury attend une solution unique et préétablie.

Le jury pense important de préciser qu'il a cherché à repérer, à travers ces situations, de futurs enseignants mesurés et pondérés, envisageant des réponses multiples s'inscrivant dans le cadre institutionnel. Le jury a ainsi valorisé les candidats se questionnant sur le rôle et le champ d'action d'un enseignant (d'un point de vue légal, déontologique, éthique, mais aussi du point de vue de ses responsabilités), n'hésitant pas à construire des réponses dans une dynamique d'équipe (transdisciplinaire, en lien avec les différents personnels de l'établissement, voire même académique). À ce titre, une analyse ouverte, perspicace et réceptive des situations proposées permet de faire la démonstration d'une bonne capacité d'analyse, d'une attitude ouverte, juste et nuancée, et cela dans le cadre réglementaire de la fonction publique et du Ministère de l'Éducation Nationale. Sans se montrer expert, le candidat est informé des grandes lignes de l'organisation du système éducatif, c'est à dire avoir un regard étendu sur la diversité des EPLE, la pluralité des environnements, les principes du service public, les valeurs de l'école, les droits et obligations du fonctionnaire.

Le jury déplore une méconnaissance, par certains candidats, des acteurs du système éducatif, tant au niveau de l'établissement que de l'organisation déconcentrée du ministère de l'Éducation nationale. La terminologie en lien avec les valeurs de la république est trop souvent approximative, les droits et les devoirs de l'enseignant ne sont que trop rarement évoqués.

Les candidats qui ont le mieux réussi savent se saisir des trois temps de la réflexion :

analyse - identification des principes et valeurs en jeu - réaction face à la situation en proposant des solutions qui témoignent du sens des responsabilités et d'une éthique professionnelle. Ils savent s'emparer de la situation et la re-contextualiser afin de dérouler une stratégie personnelle honnête et engagée, et établir un dialogue constructif avec les membres du jury.

Lors de l'échange, le jury attend que le candidat fasse preuve de sincérité (on a le droit de ne pas savoir) et de pragmatisme. Il est également attendu que les candidats resituent la question dans un contexte de travail collaboratif. Trop de candidats semblent s'attacher à répondre à la situation posée de manière omnisciente et omnipotente, sans suffisamment se préoccuper de leur environnement professionnel, des ressources locales de l'EPLE, des cadres de l'établissement. Ces derniers, s'ils sont spontanément envisagés en qualité de décideurs, ne le sont pas assez dans leur rôle de conseil et d'appui aux équipes.

2. Communication orale et non verbale.

La présentation des candidats est d'une manière générale fluide et maîtrisée. Le jury a pu constater que sa bonne préparation permet au candidat de poser un rythme facilitant les échanges ultérieurs. Le jury est par ailleurs conscient que le candidat est dans une situation exceptionnelle qui peut engager du stress, mais il est néanmoins attendu une posture positive et engagée, ouverte et dynamique, en rapport à la fonction d'enseignant (occupation de l'espace, attention portée à l'auditoire, volume sonore adapté, ...). Certains ont pu prendre une posture inadéquate, trop décontractée voire nonchalante ou exagérément solennelle.

Par ailleurs, l'enseignement exige une pleine maîtrise de la langue française et un champ lexical lié aux spécialités. Certains candidats se satisfont d'un vocabulaire imprécis ou de l'emploi de mots répétitifs. Un vocabulaire maîtrisé et précis est attendu, ce dernier pouvant être explicité si nécessaire dans l'échange. Toute approximation, toute incongruité, toute invention lexicale participent d'un propos imprécis et maladroit. La clarté d'expression est l'une des aptitudes d'un enseignant, l'épreuve d'entretien permet de la révéler.

Les questions de mise en situation requièrent une réactivité et une mobilisation rapide des connaissances du candidat pour y répondre. Certains, moins mobiles dans leur réflexion, ont laissé paraître une difficulté à atteindre une formulation concise (propos délayé, cherchant à combler). Les candidats qui ont le mieux réussi savent démontrer leur motivation à travers des réponses sensibles et faire preuve de qualités relationnelles et humaines tout au long de l'échange. À ce titre, les candidats sont invités à davantage se présenter comme de futurs collègues et à engager un véritable dialogue avec le jury. Toute attitude timorée, voire scolaire, ne permet pas de se manifester comme un candidat à même de prendre rapidement en charge un groupe d'élèves en classe. À l'opposé, toute attitude hautaine et égocentrée pénalise le candidat. L'objet de cet entretien est de bien montrer son aptitude à réagir à des situations particulières – en s'appuyant potentiellement sur les différents personnels de l'établissement – et non pas de faire-valoir de façon forcée ses seules aptitudes personnelles.

Exemples de questions posées cette année liées à des *mises en situation professionnelle d'enseignement* :

- Dans le cadre de votre cours, des ateliers sont menés en binôme et vous remarquez qu'un des deux élèves n'est pas très actif. Que pensez-vous de cette situation ? Quelle réponse pouvez-vous apporter ?
- Vous êtes en responsabilité d'une classe de Première. Vous vous rendez compte que les compétences de vos élèves sont excessivement hétérogènes. Quels dispositifs pourriez-vous envisager pour répondre à cette situation ?
- Dans la classe de Terminale dont vous êtes professeur principal, un élève distribue des tracts politiques. Comment analysez-vous cette situation ? Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Exemples de questions posées cette année liées à des *mises en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire* :

- Votre établissement s'engage à « Préparer le plus grand nombre de bacheliers vers l'enseignement supérieur ». Quelles seraient vos propositions pour répondre à cet axe du projet d'établissement ?
- Les élèves arrivent régulièrement en retard à votre cours de 13h. Ils se justifient en arguant qu'ils ont très peu de temps pour manger au self. Comment analysez-vous cette situation ? Quel type de réponse pouvez-vous apporter ?
- Vous assistez à une altercation violente entre deux élèves que vous connaissez, sur la voie publique, aux abords de l'établissement. Comment réagissez-vous et vers quels interlocuteurs vous tournez-vous pour résoudre ce conflit ?

Pour conclure, nous félicitons les candidats qui ont su engager au cours de cet entretien un échange fertile avec le jury ; dans un premier temps en mettant en exergue les éléments de leur parcours déployant une articulation avec la pratique du métier d'enseignant en design et métiers d'art, dans un second temps en mettant en œuvre leurs connaissances et une pensée mobile pour réagir aux situations réelles et complexes proposées.

Le jury espère que ce rapport permettra aux futurs candidats de développer une bonne compréhension des attendus de l'épreuve pour préparer efficacement la prochaine session.